



Stéphane PEU

Député 2^e circonscription
de la Seine-Saint-Denis

**Permanence
parlementaire**

120 rue Gabriel Péri
93200 Saint-Denis

Des permanences ont également
lieu à Pierrefitte-sur-Seine
et à Villetaneuse.

☎ 01 41 68 21 89

✉ contact@stephanep.eu

Retrouvez-moi sur

 Stéphane Peu

 StephanePeu

 Stéphane Peu

 stephanep.eu

 stephanep.eu



Farid AID

Député suppléant
farid.aid.2014@gmail.com

« **MALI**

La France ne doit pas
arrêter le financement
de l'aide publique
au développement »



Monsieur le député Stéphane PEU appelle l'attention de Madame la ministre de l'Europe et des Affaires étrangères sur l'information selon laquelle la France s'apprêterait à suspendre les financements de l'aide publique au développement en direction du Mali, y compris ceux qui transitent par des organisations humanitaires.

Cette décision qui aurait été prise « il y a deux ou trois semaines » selon une source diplomatique citée dans un article consacré à ce sujet paru dans Le Monde en date du 17 novembre 2022, n'a fait l'objet d'aucune communication officielle.

Si cette information venait à être confirmée, elle entraînerait des conséquences terribles sur le terrain.

En effet, cette suspension interviendrait dans un contexte dans lequel 7,5 millions de personnes au Mali ont un besoin impérieux d'aide humanitaire, soit plus de 35% de la population malienne et alors que ce pays est en 184^e position de l'indice de développement humain (IDH).

Dans un courrier, en date du 15 novembre dernier, Coordination Sud - collectif de 35 ONG françaises de solidarité internationale actives au Mali – demande au Président de la République



Stéphane PEU

Député 2^e circonscription
de la Seine-Saint-Denis

**Permanence
parlementaire**

120 rue Gabriel Péri
93200 Saint-Denis

Des permanences ont également
lieu à Pierrefitte-sur-Seine
et à Villetaneuse.

☎ 01 41 68 21 89

✉ contact@stephanepeu.fr

Retrouvez-moi sur

📘 Stéphane Peu

🐦 StephaneIpeu

📺 Stéphane Peu

📷 stephanepeu

🌐 stephanepeu.fr



Farid AID

Député suppléant

farid.aid.2014@gmail.com

de « revoir (sa) position » sans quoi notamment près de 70 projets de développement en cours ou prévus au bénéfice des plus pauvres dans le pays seraient immédiatement abandonnés.

Il est évident, en effet, que cette décision percuterait de plein fouet les actions menées chaque jour sur le terrain par les ONG. Extrêmement préjudiciable pour les Maliens les plus démunis, cette suspension constituerait également une fuite en avant dommageable. Elle participerait ainsi un peu plus à la dégradation de la situation humanitaire et des relations entre nos deux pays, alors qu'au contraire il faudrait renouer le dialogue en respectant la souveraineté de ce peuple et de ce pays.

Monsieur le député demande à Madame la ministre de s'exprimer sur le sujet à commencer évidemment par confirmer ou infirmer cette information.